

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 4 octobre 2021

Le 27 septembre 2021, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 4 octobre à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et un, le 4 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Clément GOELDEL, Jean-Pierre COCQUELET, Jean-Marie CHAPPELLET, Estelle COURTEIX, Dimitri BOUVIER, Didier DE AMORIN, Stéphane JEANTY, Julien RONDET.

Absents excusés : Gaëlle FLOCH qui donne pouvoir à Didier de AMORIN
Éric GIRARDIN qui donne pouvoir à Bernard WEILER
Dominique PATEIRON qui donne pouvoir à Clément GOELDEL
Laurent PATEIRON qui donne pouvoir à Jean Marie CHAPPELLET

Absent : Paul-Edouard LAROCHE

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 13

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

27/2021 : Modification mineure du PLU.

28/2021 : Autorisation au Maire à acquérir les parcelles 462-509-540 frappées d'alignement.

29/2021 : Création d'un bassin d'écrêtement des crues sur tunnel SNCF Germaine-Rilly

30/2021 : Acquisition de la parcelle C 274 et C 988b de la Volière

Informations diverses :

- *Traversée de Montchenot*
 - *Station d'épuration*
 - *Travaux sur la commune : Église, Espace Plein-Air(containers), nettoyage du cimetière*
- ...

Questions diverses

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se lever et respecter une minute de silence à la mémoire de Mr Bernard Jacquinet ancien 1^{er} adjoint, dont l'inhumation a eu lieu ce samedi 2 octobre.

Le maire demande ensuite de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 30 août 2021. Aucune correction ni modification ne sont apportées.
Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

27/2021 : Modifications mineures du Plan Local d'Urbanisme.

Le maire expose aux conseillers la nécessité de modifier l'article 2.1.3. du Plan Local d'Urbanisme « Implantation par rapport aux limites séparatives dans le secteur UDA » en raison du manque de cohérence de la rédaction actuelle de l'alinéa et ce, suite aux remarques des services de l'Urbanisme de la Communauté Urbaine du Grand Reims chargés de l'instruction des dossiers de Permis de construire. La nouvelle rédaction de cet article est le suivant :

Dans le secteur UDA :

Les constructions doivent être réalisées :

- Soit sur une limite séparative,
- Soit à une distance d'au moins 4 mètres d'une limite séparative.

La suite de l'article est reconduite dans son intégralité.

L'autre modification concerne la zone réservée N°1 dont nous avons déjà approuvé la délibération 14/2021. Une zone dite réservée N°1 avait été retenue dans la PLU en vue de la création d'un parking. Cette zone réservée N°1 n'est plus nécessaire puisque la commune est en négociation avec le CHU pour acquérir une parcelle de 1100 m² dans la zone réservée N°2 pour créer une vingtaine de places de stationnement.

Le maire propose donc au conseil de faire évoluer le PLU en supprimant cette zone réservée qui permet une densification de l'espace constructible au sein du village.

Les demandes de corrections et de modifications seront transmises à la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Il est procédé au vote.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

28/2021 : Autorisations au Maire à acquérir les parcelles 462-509-540 frappées d'alignement.

Afin de réaliser les travaux d'aménagement de la traversée de Montchenot sur le territoire exclusif de la commune il est proposé aux conseillers d'acquérir les parties de terrain frappées d'alignement sur les parcelles 462, 509 et 540. Le cabinet d'experts géomètres commandité par la commune va effectuer un projet de division parcellaire qui sera soumis aux propriétaires concernées par l'intermédiaire de Maître Robert Notaire à Rilly la Montagne.

Il est procédé au vote.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
APPROBATION À L'UNANIMITÉ

29/2021 : Création d'un bassin d'écrêtement des crues sur tunnel SNCF Germaine-Rilly

Suite à l'enquête publique close ce jour à 18 heures, le conseil municipal doit émettre un avis concernant la création d'un bassin d'écrêtement des crues sur le tunnel SNCF de Rilly la Montagne à Germaine. Le maire expose aux conseillers les conséquences engendrées par ces travaux au sein de la forêt domaniale du Chêne de la Vierge.

Un texte de délibération est proposé au vote des conseillers.

La commune demande qu'à l'issue de l'enquête publique, la SNCF prenne en compte les différentes remarques et suggestions déposées auprès du commissaire enquêteur et fasse les études complémentaires et alternatives à la création du bassin d'écrêtement.

Il est procédé au vote.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
APPROBATION À L'UNANIMITÉ

30/2021 : Acquisition de la parcelle C 274 et C 988b de la Volière

Le maire explique aux conseillers l'opportunité que représente l'achat de ce terrain situé au coeur du village. Un débat s'instaure entre les conseillers.

Le maire propose aux conseillers l'acquisition de ce terrain sous réserve de la poursuite des négociations avec la direction générale du CHU, propriétaire, en appui avec M. Arnaud Robinet maire de Reims et président du conseil de surveillance du CHU.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
APPROBATION À LA MAJORITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

• **Traversée de Montchenot :**

Suite à la réunion de la commission d'appels d'offres, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise C3i. Une première réunion de travail a eu lieu en mairie avec les différents partenaires : Mission Unesco, Parc Naturel régional et Communauté Urbaine du Grand Reims. Un avant-projet sera élaboré pour le 17 novembre prochain. La commission Urbanisme élargie à tous les conseillers qui le souhaitent, devra émettre un avis. Le rendu final se fera le 24 novembre pour déposer les diverses demandes de subvention avant la date limite fixée au 30 novembre.

• **Station d'épuration :**

Les travaux pour le remplacement de la station d'épuration par une station de pompage de Villers-Allerand/Rilly la Montagne commenceront aux alentours du 20 octobre prochain et dureront jusqu'en mai 2022. Les travaux débiteront par l'enfouissement d'un tuyau de refoulement dans les chemins communaux de Villers-Allerand et dans les chemins de l'Association Foncière de Champfleury. Une réunion de chantier est prévue tous les mercredis à 9 h.

- **Travaux sur la commune :**

- **Église :** l'entreprise Garnier chargée des travaux d'entretien de toiture a commencé le chantier. L'architecte du patrimoine, chargé du diagnostic sanitaire, qui a visité le chantier ce jour, doit se concerter avec l'entreprise de couverture pour certains travaux. Une réunion avec M Riocreux, ingénieur du patrimoine à la DRAC et l'architecte M. Dupont est prévue courant octobre pour la remise à la commune d'un document de travail chiffré, énumérant les différents travaux à réaliser. Le lancement de la campagne de dons, patronnée par La Fondation du Patrimoine se fera ensuite.
- **Espace Plein Air (containers) :** les travaux de terrassement sont terminés et ceux de maçonnerie commencent cette semaine. La livraison des containers est prévue fin octobre.
- **Nettoyage du cimetière :** Suite à la proposition d'une habitante du village, il faut prévoir l'organisation de cette manifestation. Le maire se rapprochera de cette personne qui a initié cette idée.

- **Villages et Coteaux Propres :** En raison de l'inhumation de Bernard Jacquinet, l'opération a été reportée au samedi 9 octobre à 9 heures.

- **Forêt communale :** L'ONF nous proposera avant la fin de l'année les projets de gestion de la forêt communale et les travaux d'entretien à réaliser et à intégrer au budget 2022.

- **Lecture de la lettre de Mme Priolet au Maire et aux conseillers :** lecture est faite d'une lettre de remerciements émanant de Madame Denise Priolet suite à l'inhumation de l'urne funéraire au cimetière de la commune.

- **CCAS :** un déplacement à Paris pour la visite de l'Assemblée nationale est en préparation pour le mercredi 10 novembre avec déplacement en autocar et repas au restaurant

- **Régie municipale :** Didier de Amorin expose le bon fonctionnement de la régie grâce à un tableau présentant l'ensemble des dépenses effectuées à ce jour.

- **Fleurissement du monuments aux morts :** cette tâche est prise en charge par Jean-Marie Chappellet : Chrysanthèmes pour le 11 novembre puis pensées pour l'hiver.

- **Exposition Photos sous-marines :** Proposition du Club de plongée des Hommes Grenouilles de Champagne. L'installation de l'exposition se fera à la bibliothèque (visite aux heures d'ouverture) et dans la salle du conseil (visite aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie). La date du vernissage sera fixée dans les prochains jours.

QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion comité syndical du Parc Naturel régional :** Didier de Amorin fait part de la candidature de Mme Caroline Benoit, maire de Saint-Imoges, vice-présidente du PNR, vice-

présidente de la communauté de la Grande Vallée de la Marne au poste de Présidente du PNR.

- **Cérémonie du 11 novembre** : répétition de la chorale le 14 octobre se renseigner auprès de Mme Fatoux ou de Mme Deprey pour participer

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 8 novembre à 20h30

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 23h.